

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

08/04/2024

POSE DE LA 1^{ère} PIERRE DE LA RECONSTRUCTION DE L'EHPAD "FELIX PEY" DE SOLLIÈS-PONT



VENDREDI 12 AVRIL 2024 À 11 H

EHPAD de Solliès-Pont

Eco-quartier Chemin des Laugiers

83210 Solliès-Pont

CONTACTS

► Lilita CACCIA
Tél. 07 86 46 55 29

► Florence LE JUEZ
Tél. 06 60 15 77 68

► Émilie de la BOUVRIE
Tél. 06 20 14 56 36

presse@var.fr

Attachées de presse
Direction médias et événementiel

Jean-Louis Masson, Président du Conseil départemental du Var, se rendra Vendredi 12 avril 2024 à Solliès-Pont, pour la pose de la 1^{ère} pierre du nouvel EHPAD "Félix Pey".

En présence de

André GARRON, Maire de Solliès-Pont

Sébastien MONIE, directeur départemental de l'ARS PACA VAR

Lucien GIUDICELLI, sous-préfet de Toulon

À NOTER

Le Département du Var a consacré en 2023 77,5 M€ pour les Établissements d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes dont

► 40,2 M€ au titre de l'hébergement pour les 3 272 bénéficiaires varois accueillis en EHPAD dans le cadre de l'aide sociale

► 37,3 M€ au titre de la Dépendance pour les 10 845 bénéficiaires varois de l'APA pris en charge en EHPAD.

*78 chambres, regroupées en 6 unités de 12 à 14 chambres seront accessibles par quatre ascenseurs et 3 cages d'escaliers.

Le Département du Var et l'Agence Régionale de Santé partagent une compétence commune dans la gestion des EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). Ces structures sont des lieux de vie et de soins qui permettent d'accompagner le projet de vie des personnes âgées dépendantes dont le maintien à domicile n'est plus assuré. À ce titre, ils coopèrent pour permettre aux établissements de consolider et développer leurs missions auprès de leurs publics.

Le soutien à l'investissement des établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap a été revalorisé de 20 millions d'euros supplémentaires grâce à la volonté de Jean-Louis Masson, Président du Conseil départemental soit 22 millions pour une dizaine d'EHPAD dont ceux du Luc, Bargemon, Lorgues... dans le Plan Pluriannuel d'Investissement. L'ARS y contribue via les fonds Ségur pour un montant de 28.8M€.

LE FUTUR PROJET DE RECONSTRUCTION

Le nouvel établissement sera implanté dans un écoquartier en plein développement bénéficiant d'un parcours piétonnier.

Le projet architectural envisage une conception et une orientation la plus inclusive possible dans son environnement sans oublier Dans le bâtiment, la dimension environnementale est essentielle et permet des performances énergétiques optimales.

D'une superficie de 4 898 m², il sera composé d'un bâtiment de 3 niveaux qui satisfera aux normes actuelles de prise en charge de la grande dépendance et permettra notamment de prévoir :

- le dédoublement des chambres*
- l'installation d'une unité Alzheimer
- l'implantation d'un pôle d'activités et de soins adaptés permettant
- l'accompagnement des personnes âgées souffrant de troubles de la désorientation.

Au rez de chaussée

Une unité Alzheimer (14 chambres et un Pôle d'Activités et de Soins adaptés/PASA) qui accueillera les résidents autour d'activités thérapeutiques. Un patio complète le rez-de-chaussée. Il contiendra

- une salle d'animations avec un atelier thérapeutique
- une salle à manger commune
- un salon de coiffure
- une cuisine centrale
- une buanderie
- les services administratifs et logistiques
- un parking de 21 places pour les agents
- un jardin

Au 1^{er} étage

- ▶ 38 chambres
- ▶ une salle de kinésithérapie
- ▶ un espace Snoezelen
- ▶ une salle de réunion
- ▶ un espace restauration

Au 2^e étage

- ▶ 26 chambres
- ▶ un espace restauration et un salon

LE FINANCEMENT

Le coût total de cette opération s'élève à **17 638 159 € TTC** pour une surface de plancher de 4 898 m².

L'opération bénéficie d'un cofinancement du Département du Var, de l'État, de la commune de Solliès-Pont et de la Communauté de Communes de la vallée du Gapeau.

Pour sa réalisation le Département du Var a validé le principe d'une subvention exceptionnelle complémentaire de 1,7 M€ portant l'aide globale du Département à **2,87 M€**. Il s'agit d'un effort très conséquent de la collectivité sans lequel ce projet n'aurait pas vu le jour.

La reconstruction de l'ensemble des lits permet également de satisfaire aux normes en matière d'accessibilité et de sécurité incendie et d'améliorer les conditions de travail des différents professionnels. Enfin, l'ouverture de l'EHPAD sur le territoire fera émerger des actions mutualisées avec les dispositifs de maintien à domicile.

Le plan de financement :

▶ Fonds propres	: 250 000 €
▶ Subvention ARS (SEGUR de la santé)	: 4 200 000 €
▶ Subvention Département du Var	: 2 870 000 €
▶ Subvention/apport commune de Solliès-Pont (dont rachat bâtiment actuel 600 000 €)	: 1 300 000 €
▶ Subvention Communauté de communes de la vallée du gapeau	: 400 000 €
▶ Emprunt immobilier	: 8 218 159 €
▶ Emprunt mobilier	: 400 000 €

Le budget actuel de l'EHPAD s'élève à 1 424 586,00 € au titre de l'hébergement et 349 278,00 € pour la Dépendance. Le Département du Var y contribue à hauteur de :

- ▶ 712 293 € au titre de l'hébergement pour les 30 bénéficiaires varois de l'aide sociale accueillis. Sur la période 2022-2026, l'incidence globale du coût de reconstruction **pour le budget de l'aide sociale à l'hébergement du Département du Var est évaluée à 296 000 €.**
- ▶ 201 426 € au titre de la dépendance pour les 49 bénéficiaires varois pris en charge au titre de l'APA. Ce budget évoluera en 2026 à 262 000 € **soit un surcoût d'un peu plus de 60 000 € pour financer au titre de la Dépendance, les 18 places supplémentaires ouvertes en 2026.**

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du Schéma Départemental de l'Autonomie dans le sens où ce nouvel EHPAD offrira aux personnes âgées lourdement dépendantes des conditions de prises en charge adaptées à leurs besoins. La reconstruction de l'ensemble des lits permet également à l'EHPAD de satisfaire aux normes en matière d'accessibilité et de sécurité incendie et d'améliorer les conditions de travail des différents professionnels. Enfin, son ouverture sur le territoire fera émerger des actions mutualisées avec les dispositifs de maintien à domicile.

LES DATES PRÉVISIONNELLES DE LIVRAISON ET LE PHASAGE

Les travaux ont démarré **au 1^{er} trimestre 2024 et devraient s'achever fin 2025.**

Trois phases seront réalisées

- 1) l'acquisition du site actuel de l'EHPAD Félix Pey par la commune de Solliès-Pont qui constitue un apport de financement de l'opération
- 2) l'acquisition du foncier par la commune
- 3) la reconstruction de l'établissement

ET AUSSI...

Situé sur la commune de Solliès-Pont , l'établissement (qui date de 1936) est un ancien hospice Établissement public autonome, son Conseil d'Administration est présidé par André Garron, Maire de Solliès-Pont. Il est dirigé par Christophe DEVARIEUX.

L'EHPAD "Félix Pey" bénéficie actuellement d'une capacité totale de 78 lits. La totalité des lits est habilitée à l'aide sociale. Aujourd'hui seuls 60 lits sont exploités sur le site actuel.

Malgré des rénovations importantes et une extension dans les années 1980, les locaux actuels ne satisfont plus, en matière d'accessibilité et fonctionnalité, aux normes de prise en charge des personnes âgées dépendantes.

LE DÉROULÉ

- ▶ 10 h 45 : Accueil

- ▶ 11 h : Début de l'événement avec discours de
 - A.Garron, Maire de la commune de Solliès-Pont
 - M.Devarieux, Directeur de la structure
 - S.Monié, directeur de l'ARS PACA VAR
 - Jean-Louis Masson, Président du Conseil départemental du Var

- ▶ 11 h 30 Pose de la 1^{ère} pierre